



COMPTE-RENDU DU CHSCT DU 12 JUIN 2018

Après vérification du quorum, le Président ouvre la séance.

Trois projets présentés de la même façon :

« Une trésorerie fragilisée dans la continuité de l'exercice de ses missions lors d'une vacance d'emploi et lors des absences y compris ordinaires des agents »

Le projet « permettra de disposer d'une équipe plus étoffée, d'améliorer les conditions de vie au travail des agents et de faciliter le pilotage et l'organisation du travail »

Une seule motivation à ces « Adaptation des Structures et du Réseau » :

la DDFiP ne dispose pas de l'effectif suffisant et la situation va se compliquer puisque nous sommes dans une trajectoire pluri annuelle de suppressions d'emplois, comme le dit notre Directeur, Président du CHSCT.

Il ne nie plus l'effet et l'importance des futures suppressions d'emplois et constate qu'il n'y a pas d'agent qui ne manque pas quand il est absent.

1 – Projet de suppression de la trésorerie mixte d'Étaples (1^{er} janvier 2019)

- Transfert des missions du Secteur Public local à la Trésorerie spécialisée de Montreuil-sur-Mer
- Transfert du recouvrement de l'impôt au Service des Impôts des Particuliers de Montreuil-sur-Mer
- Transfert de la gestion comptable de l'établissement public de santé Albert Calmette à la Trésorerie de Boulogne Centre Hospitalier

2 – Projet de transfert et fusion de la Trésorerie mixte d'Ardres avec la Trésorerie mixte de Guines (1^{er} janvier 2019)

3 – Projet de transfert et fusion de la Trésorerie spécialisée d'Auchel avec la trésorerie spécialisée de Lillers (1^{er} janvier 2019)

Pour tous ces projets, on déplace des charges et pas les emplois. Les dossiers présentés ne comportent aucune information sur les équivalences des charges des postes fusionnés en Emplois Temps Plein (ETP). Les agents pourront suivre leurs missions, ou choisir de ne pas le faire. Les ressources humaines viendront les rencontrer pour leur exposer les solutions possibles et leurs droits éventuels à la prime de restructuration.

Le comptable du poste maintenu reste en principe responsable du poste sous certaines conditions. Le chef du poste supprimé accompagnera la fusion en tant que chargé de mission.

Les renforts en EDR seront maintenus dans l'immédiat, mais aucune certitude quant à la durée de leur mission.

Ces fusions interviennent au 1^{er} janvier et il n'y aura pas de mouvement de mutations avant le 1^{er} septembre.

Solidaires Finances regrette cette situation qui laisse des agents dans l'incertitude et des postes vacants en attendant un mouvement qui n'apportera pas toutes les solutions.

Les agents des trésoreries d'Ardres, Auchel et Guines sont actuellement soumis à un régime horaire sur 4 jours et demi. Les postes fusionnés de Guines et Lillers fonctionneront sur 5 jours.

Les équipes de la division du BIL seront sollicitées pour les déménagements et certains travaux d'aménagement et de remise en état des bâtiments qui ne seront plus utilisés.

Les représentants du personnel, membres du CHSCT ont voté contre ces projets à l'unanimité. Ces restructurations, motivées par les suppressions d'emplois, vont dégrader les conditions de vie au travail des agents des services impactés.

Solidaires Finances appelle à la vigilance de la Direction sur la situation des postes fusionnés et des agents dont la charge de travail s'alourdit.

4 – Questions diverses

- Devis validé pour l'installation d'une climatisation à Hénin-Beaumont ;
- Problème important d'humidité à la trésorerie hospitalière de Lens. M. ROULET a prévu une visite cette semaine ;
- Difficulté de mise en place de SIRHIUS : la situation devrait s'améliorer prochainement.

Les représentants de SOLIDAIRES Finances

Laurence MOUTIN-LUYAT et Catherine PAYEN, *titulaires*

Catherine VERDAUX et Delphine FACON, *suppléants*

